

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : ATTENTION AUX PRODUITS PÉRIMÉS

L'obligation d'intensifier les contrôles dans les marchés et supermarchés

#6



Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 18^{ème} année

Magnan

Libéré

N°767 du 04 décembre 2024 - Prix 250 CFA



Energie

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE INNOVANTE ET DURABLE

Le Togo explore les petits réacteurs modulaires (SMR)



Le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, le 02 décembre 2024 à Lomé, une cérémonie de signature d'accord de production d'électricité à base de microréacteurs nucléaires entre le Togo et société américaine Nano Nuclear Energy.

Télécoms

FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ :

YAS donne les raisons et les avantages de cette transformation identitaire.

#6



Le samedi 30 novembre 2024, la 19^e Foire Internationale de Lomé (FIL 19) a accueilli une journée spéciale dédiée au groupe Yas, anciennement connu sous le nom de Togocom. Cette journée a été l'occasion pour les dirigeants de Yas de présenter au public les raisons et les avantages de cette transformation identitaire.

AGRICULTURE : RNA 5

Du 1er au 23 Décembre 2024, plus de 3000 agents recenseurs pour collecter des données actualisées et détaillées

#3



Panorama de l'agriculture au Togo : aujourd'hui et demain...

GOVERNANCE

RENDEZ-VOUS AVEC LE GOUVERNEMENT : Un pont pour éclairer la population sur les actions du gouvernement

#2

Le vendredi 29 novembre 2024 à Lomé, s'est tenue la troisième édition du « Rendez-vous avec le gouvernement », organisée par le ministère de la communication, des médias et de la culture, en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet échange, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication gouvernementale, a permis de présenter aux médias et, à travers eux, à l'opinion publique, les réformes et progrès réalisés dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Voltic Togo

Ne dites plus eau, dites Voltic

Carnet

Tous azimuts !

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a accordé le lundi 02 décembre 2024, une audience à une délégation djiboutienne conduite par le ministre djiboutien de la santé. Dr Ahmed Robleh Abdilleh est porteur d'un message du Président de la République de Djibouti, Ismail Omar Guelle, relatif au renouvellement des instances de l'Union africaine et aux défis de développement du continent. Cette rencontre a permis à l'émissaire du Président djiboutien de solliciter le soutien du Togo à la candidature de son pays pour la présidence de la Commission de l'Union africaine. Le 02 décembre 2024, le Chef de l'Etat a reçu les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Kazakhstan, Madame Saulekul Sailaukyzy. Le diplomate a transmis au chef de l'Etat les cordiales salutations du Président Kassym-Jomart Tokayev et s'est félicité de l'état du partenariat bilatéral marqué par des consultations régulières au plus haut niveau.

Sur le plan judiciaire, depuis le 21 novembre dernier, un remaniement a été opéré au sein du ministère de la Justice, sous la direction du ministre Mipamb Nahm-Tchougli. Ce changement a entraîné de nombreuses affectations et nominations dans différents services, incluant le cabinet du ministre, les administrations pénitentiaires et plusieurs directions stratégiques. Parmi les mutations les plus notables, Kossi Balaka, jusque-là surveillant-chef à la prison de Kara, a été nommé chef de prison à la maison d'arrêt de Lomé, remplaçant ainsi Déla Touglo. Au plan commercial, une accalmie bienvenue souffle sur les marchés de Lomé avec la baisse des prix de l'huile végétale. Au Grand Marché, le bidon de 25 litres, qui atteignait dernièrement des sommets entre 30 000 et 32 000 francs CFA, est désormais disponible à 23 000 francs CFA. Cette diminution, prévue à hauteur de 30 %, marque une éclaircie pour les consommateurs et les commerçants. Les revendeuses expliquent que la flambée des prix récente était due à un ralentissement de l'approvisionnement. Cette situation avait également entraîné des conditions d'achat complexes, certaines vendeuses exigeant l'acquisition simultanée d'un sac de riz ou de blé pour pouvoir obtenir de l'huile. A la FIL le Directeur général du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF Togo 2000), Alexandre de Souza l'a démentie les informations selon lesquelles il y a eu des décès samedi soir sur le site de 19^e Foire Internationale de Lomé. Le Directeur général du CETEF a confirmé qu'il y a eu effectivement samedi soir un mouvement de foule puisque beaucoup de gens voulaient rentrer en même temps sur le site. Au plan culturel, la finale de l'élection Miss Togo 2025 aura lieu le 14 Décembre 2024 à l'Hôtel 2 Février. C'est ce qu'annonce le Comité Miss Togo. Cette délocalisation de l'événement est liée aux travaux de rénovation du Palais des Congrès de Lomé. Après les présélections régionales et celles de Lomé des candidates à la couronne de Miss Togo 2025, le Comité Miss Togo met le cap sur la grande finale de ce grand rendez-vous culturel.

La Super Coupe du Togo marquera un moment fort du calendrier footballistique national en opposant deux géants du football togolais : ASKO de Kara, champion en titre de la première division, et l'ASCK, vainqueur de la Coupe du Togo. Cette rencontre inaugurale de la saison 2024-2025 se tiendra le dimanche 8 décembre 2024, au mythique Stade de Kégué à Lomé, avec un coup d'envoi prévu à 15h30.

RENDEZ-VOUS AVEC LE GOUVERNEMENT : Un pont pour éclairer la population sur les actions du gouvernement

Le vendredi 29 novembre 2024 à Lomé, s'est tenue la troisième édition du « Rendez-vous avec le gouvernement », organisée par le ministère de la communication, des médias et de la culture, en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet échange, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication gouvernementale, a permis de présenter aux médias et, à travers eux, à l'opinion publique, les réformes et progrès réalisés dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.



En ouverture de cette rencontre, Mme Yawa Kouigan, ministre de la communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement, a réitéré la volonté du gouvernement de maintenir ce cadre d'échanges, véritable passerelle entre l'exécutif et la population, grâce à l'intermédiaire des médias. Elle a insisté sur la place centrale occupée par les journalistes dans cette dynamique.

Un secteur mobilisé et en quête de complémentarité avec les partenaires et le secteur privé

Consécutivement à ces propos introductifs, M. Kanka-Malik Natchaba, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a détaillé les réformes en cours dans le secteur. Il a notamment présenté les innovations pédagogiques mises en place pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur, ainsi que les mesures envisagées pour dynamiser la recherche scientifique au Togo. Ces initiatives s'appuient sur une politique ambitieuse de réhabilitation et de construction d'infrastructures pédagogiques, avec pour objectif d'améliorer les conditions de formation des

étudiants et de favoriser l'excellence académique.

Parmi les projets phares de ce programme, la construction récemment lancée de la troisième université publique du Togo à Datcha, tandis qu'à Lomé, un centre universitaire de pédagogie a été récemment inauguré. Conformément à la politique du chef de l'Etat, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, visant à fournir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins du secteur, plusieurs chantiers sont également en cours pour la construction de nouveaux bâtiments au profit de la Faculté des sciences de la santé et de l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture entre autres.

Le ministre a également réexpliqué le processus d'homologation des diplômes et a fait un état des lieux de la coopération avec les universités privées, indispensable à la diversification et à l'accessibilité de l'enseignement supérieur. Il a précisé que, dans un souci d'adéquation entre formation et emploi, plusieurs métiers prioritaires ont été identifiés, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'ingénierie. « Dans ce sens, le gouvernement a entrepris une réforme déjà effective dans les textes puisque désormais nous aurons les licences professionnelles qui sont organisées

en examens nationaux. Lorsqu'un étudiant réussit à cet examen, il n'aura plus besoin de passer par le processus d'homologation. Il aura un diplôme reconnu par l'Etat. C'est une réforme majeure pour transformer durablement le secteur de l'enseignement privé », a-t-il laissé entendre.

Dans un souci d'adéquation entre formation et emploi, il a précisé que plusieurs métiers prioritaires ont été identifiés, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'ingénierie.

En ce qui concerne le financement des études, M. Kanka-Malik Natchaba a rapporté qu'en plus des bourses partenariales, 15 milliards de FCFA sont annuellement alloués aux bourses nationales. Les mécanismes d'attribution de ces bourses sont transparents et fondés sur le mérite. Par ailleurs, les efforts de recherche sont renforcés dans plusieurs disciplines, notamment dans les sciences et technologies.

Enfin, le ministre a salué la communauté des acteurs universitaires pour leur engagement et leur mobilisation pour une rentrée réussie au bénéfice des étudiants.

En clôture de cette rencontre, Mme le ministre de la communication, des médias et de la culture s'est réjouie de la participation active des journalistes. Elle a rappelé combien ces rencontres constituent un véritable pont permettant d'éclairer la population sur les actions entreprises par le gouvernement pour le bien-être commun.

T.B.

ENVIRONNEMENT FISCAL PLUS FAVORABLE POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES

L'OTR et le Ministère des Finances pour un secteur agricole plus prospère au Togo

Le Togo s'engage à soutenir son secteur agricole, moteur essentiel de l'économie nationale. C'est dans cette optique que l'Office Togolais des Recettes (OTR) et le Ministère de l'Économie et des Finances ont organisé une rencontre d'échanges le 23 novembre 2024 au CASEF à Lomé.



L'objectif était clair : améliorer la compréhension des mécanismes fiscaux et douaniers applicables au secteur agricole, afin de garantir la conformité des entreprises et de favoriser leur développement.

La rencontre a réuni des acteurs clés du secteur : le Ministre de l'Économie et des Finances, George Barcola, le Commissaire Général de l'OTR, Philippe Tchodié, ainsi que des représentants d'entreprises agricoles. Les experts de l'OTR ont présenté des informations cruciales sur les obligations fiscales des contribuables, les

avantages fiscaux spécifiques au secteur agricole et les avantages douaniers en vigueur.

Cette initiative témoigne de la volonté du gouvernement togolais de créer un environnement fiscal plus favorable pour les entreprises agricoles. En clarifiant les règles et en offrant des avantages spécifiques, l'OTR et le Ministère des Finances visent à encourager l'investissement dans le secteur, à stimuler la production et à contribuer à la croissance économique du pays.

FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ : YAS donne les raisons et les avantages de cette transformation identitaire.

Le samedi 30 novembre 2024, la 19^e Foire Internationale de Lomé (FIL 19) a accueilli une journée spéciale dédiée au groupe Yas, anciennement connu sous le nom de Togocom. Cette journée a été l'occasion pour les dirigeants de Yas de présenter au public les raisons et les avantages de cette transformation identitaire.

L'événement a permis de mettre en lumière la nouvelle vision du groupe, son engagement envers l'innovation et son ambition de devenir un acteur majeur du développement numérique au Togo. Les responsables de Yas ont également présenté les nouveaux services et produits proposés par le groupe, ainsi que les initiatives mises en place pour améliorer l'expérience client.

« Ce qui change, c'est notre capacité à relever les défis du numérique. Désormais actif dans cinq pays, Yas se donne les moyens de forger des partenariats stratégiques afin d'offrir des solutions technologiques adaptées aux entreprises togolaises, quelle que soit leur taille », a, Mathieu Mertian, Chief Business Officer de Yas Togo.

Ce changement de nom n'altère pas l'offre actuelle du groupe, a-t-il rassuré. Il s'accompagne d'innovations majeures destinées à améliorer la qualité et la sécurité des services proposés. Parmi les nouveautés figurent l'implémentation de solutions avancées dans les domaines du cloud, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et des réseaux intelligents. « À travers ces innovations, nous souhaitons optimiser l'expérience utilisateur et introduire progressivement des technologies de pointe dans les

usages quotidiens, concrétisant ainsi notre vision pour Yas Business », a précisé Mathieu Mertian.

Le service de transfert d'argent T-Money, bien connu et très apprécié des Togolais, adopte-lui aussi une nouvelle dénomination en devenant Mixx by Yas. Cependant, les responsables se veulent rassurants : aucune modification n'interviendra sur les comptes ou les fonctionnalités actuelles.

« Votre compte reste inchangé, vos fonds sont sécurisés, et vous pouvez continuer à effectuer vos transactions habituelles en toute sérénité », a assuré Mme Sindy Mossi, Manager du service distribution et partenariat chez Mixx by Yas-Togo.

Cette transformation ne se limite pas à une simple refonte de l'image de marque du groupe. Elle traduit une ambition panafricaine visant à positionner Yas comme moteur de la révolution numérique du continent.

Avec cette nouvelle identité, le groupe Yas ouvre une nouvelle page de son histoire, tournée vers l'innovation, la compétitivité et la satisfaction des besoins croissants de ses utilisateurs.

AGRICULTURE : RNA 5

Du 1er au 23 Décembre 2024, plus de 3000 agents recenseurs pour collecter des données actualisées et détaillées

Panorama de l'agriculture au Togo : aujourd'hui et demain...

Le Togo a lancé officiellement le 28 novembre à Lomé le 5ème Recensement national de l'agriculture (RNA 5). C'était à l'issue d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre des ressources halieutiques et animales et de la réglementation de la transhumance, Général Yark Damehame.

Cet événement qui a connu également la présence du ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Awa Kouigan, des représentants de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Togo ainsi que diverses personnalités du monde agricole et de la statistique a été l'occasion pour Antoine Lekpa Gbegbeni, ministre de l'Agriculture, de l'hydraulique villageoise et du développement rural de dresser le bilan de la vision pour le secteur agricole, déclinée dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Selon le ministre Gbegbeni, cette vision consiste à faire de l'agriculture togolaise, une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays. A travers cette vision, le gouvernement ambitionne d'améliorer la productivité et les rendements agricoles, d'assurer la sécurité alimentaire au Togo, de renforcer les industries de transformation agroalimentaire et d'améliorer l'accès des producteurs au financement et au marché.

« La réalisation de cette vision requiert des données agricoles fiables pour la mesure des performances dans le secteur. Pour ce faire, il est indispensable pour le gouvernement de capitaliser les acquis des différents programmes et projets, et de produire les statistiques agricoles à travers la réalisation de la cartographie du secteur agro-sylvo-pastoral et rural, l'identification des potentialités ainsi que les contraintes du secteur », a-t-il indiqué. De son avis, à travers ce recensement, des bases solides nécessaires seront posées en vue de l'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques agricoles, indispensables, selon ses dires à la conception et au pilotage des politiques, programmes et projets de développement dans le secteur. ». Il s'agira plus spécifiquement de faire la cartographie du secteur ; mettre en place le système permanent intégré de statistiques agricoles ; développer un système moderne de diffusion et d'archivage des statistiques agropastorales ; fournir aux acteurs publics, privés, bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'aux organisations de producteurs et à la société civile, des données statistiques fiables », a-t-il entre autres expliqué.

Pour rappel, c'est plus de 3000 agents recenseurs qui parcourront du 1er au 23 décembre prochains l'ensemble du territoire national pour collecter auprès des producteurs agricoles, des informations indispensables sur la structuration et la pro-

duction agricole.

Après plusieurs mois de préparatifs, le 5ème recensement national de l'agriculture entre désormais dans sa dernière phase.

Du 1er au 23 décembre prochains, 4000 agents identifiables à leurs gilets et badges seront déployés sur tout le territoire, afin de collecter des données auprès des exploitants agricoles. L'objectif final est de disposer d'une cartographie actualisée du secteur, et de doter le pays de statistiques agropastorales fiables, qui serviront dans les prises de décisions.

«Les agents iront à la rencontre des exploitants agricoles dans leurs contrées respectives, pour des interviews sur le nombre d'agriculteurs dans les familles, les cultures pratiquées, les superficies exploitées, ou encore les infrastructures socio-collectives dont ils disposent», a expliqué le responsable de la Direction des statistiques agricoles, Datcha Bouwassi, qui a invité les populations à réserver un bon accueil aux recenseurs.

Pour l'exécutif, soutenu dans ce projet par la Banque mondiale (BM) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il s'agit d'une étape supplémentaire vers la réalisation des ambitions de modernisation du secteur agricole national : «il s'agit de faire de l'agriculture togolaise, une agriculture productive, à forte valeur ajoutée, moteur économique et de croissance du pays. L'ambition du gouvernement est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo par la production nationale, et de dégager des excédents de production pour promouvoir la transformation agro-industrielle, source de création d'emplois, de richesses et d'amélioration de conditions de vie des producteurs», a rappelé le ministre.

Cette étape a été précédée d'une formation des agents recenseurs, prévue du 27 au 29 novembre dans leurs préfectures respectives. Ces agents seront affûtés en techniques et outils nécessaires à la collecte des informations auprès des agriculteurs. Sur le terrain, ils auront pour mission de recueillir des données désagrégées et précises, indispensables à une évaluation rigoureuse des politiques et projets agricoles en cours. Selon le ministère, ces données pourraient également être utilisées pour le rebasage du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays.

Les précédentes données issues du RNA 4, réalisé il y a 12 ans, mettent en évidence le rôle central de l'agriculture dans l'économie togolaise. Le secteur emploie environ 60 % de la population active et contribue à près



de 40 % du PIB.

Ce cinquième recensement, qui s'étendra sur une période de 24 mois, vise à actualiser ces statistiques et à fournir une base solide pour orienter les politiques publiques et les investissements dans le secteur agricole

Panorama de l'agriculture au Togo : aujourd'hui et demain...

L'agriculture représente plus de 40 % du PIB togolais, et occupe près de 65% de sa population active, pour une superficie cultivable évaluée à 3,6 millions d'hectares, soit 60% de la superficie globale du pays, dont 41% sont emblavés (1,4 millions d'hectares). Naturellement, le secteur prend une bonne place dans le récent Programme quinquennal du Togo (l'Axe 2 du Plan national de développement, PND, qui couvre de 2018 à 2022).

Contraste saisissant cependant, bien que levier important de l'économie togolaise, ce secteur, exposé à des variations significatives d'une année à l'autre, est marqué globalement par un faible niveau de crédit (2% des crédits bancaires en 2019), et un faible niveau technique (25% des exploitations bénéficient d'un appui technique des structures d'encadrement, l'utilisation d'engrais concerne 16% de ces cultures, et 89% des superficies cultivées sont emblavées avec du matériel aratoire (houe, coupe-coupe)).

De plus, on note des rendements agricoles assez inégaux d'une région à l'autre : les plus bas étant comptabilisés dans la région des Savanes, une zone notamment exposée à la réduction du couvert forestier et à la pression foncière.

Pour ce qui est du sol, justement, le Togo possède des terres assez riches (dont la plupart servent à la culture du maïs). Les terres de la région des Plateaux sont réputées pour leur fertilité, alors qu'en contraste, la géomorphologie rocailleuse de la région de la Kara la rend plus difficile à exploiter.

Révolution verte

En 1975, le pays a lancé sa « révolution verte », depuis laquelle il s'attèle à maintenir son autosuffisance alimentaire (avec des succès assez soutenus ces dernières années). Dans cette lignée, le Togo a pu réduire la prévalence de la sous-alimentation de 16,5% en 2012 et de 11,4% en 2014, avec le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), par la production excédents alimentaires et une amélioration des taux de couverture.

Aujourd'hui et demain...

A ce jour, le pays compte plusieurs programmes visant à améliorer sa production agricole : comme le Projet d'appui au développement de l'agriculture au Togo (PADAT), le Projet d'appui au secteur agricole (PASA, actif notamment dans l'élevage la couverture vaccinale des ruminants), le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest-Togo (PPAAO), le Projet d'aménagement hydro-agricole de la basse vallée du fleuve Mono (PBVM), de développement de la production rizicole dans la région de la Kara (PDPR-K). Le projet d'agropole, est actuellement dans les clous dans la région de Kara.

A cet égard, les efforts de modernisation consentis par le gouvernement s'appuient sur des leviers comme : un meilleur accès au financement des paysans pour booster la production, la pratique de l'agroforesterie, l'intensification de la recherche agricole, la mécanisation, l'utilisation d'engrais, le développement des chaînes de valeur agricoles, et l'émergence d'agro-entrepreneurs.

En témoignent des initiatives plus récentes comme le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP), ou encore le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa), lancé le 25 juin 2018, pour apporter des solutions aux acteurs des chaînes de valeur agricoles en facilitant l'accès aux crédits bancaires. En 2019, ce mécanisme a octroyé plus de 3,8 milliards FCFA de crédit aux acteurs du secteur agricole. Mais le secteur reste toujours peu soutenu par le secteur bancaire qui n'y consacre que 0,3% de son portefeuille de crédits chaque année. Pour le gouvernement togolais, l'objectif est de porter à 5% la part des crédits bancaires alloués au secteur à l'horizon 2027 et à réduire idéalement de 15% à 7,5% le taux d'intérêt pratiqué sur ces prêts. Ce taux devrait se stabiliser à 10,5%.

De même, en vue d'accompagner les agriculteurs les plus vulnérables, le gouvernement a mis en place une subvention annuelle comprise entre 1,5 et 2 milliards FCFA pour l'acquisition d'engrais. L'Etat a introduit AgriPME, un porte-monnaie électronique de l'agriculteur, qui compte à ce jour plus de 270 000 producteurs bénéficiaires, deux ans après sa mise en service. L'outil, qui s'appuie sur les nouvelles technologies, permet à ces derniers d'effectuer des transactions via sa plateforme AgriPME, et même au-delà.

Enfin, il ne faut bien évidemment pas oublier l'ambitieux Plan national de développement (PND 2018-2022), officiellement lancé en 2019, et qui mise fortement sur le boost de la production agricole et la transformation agro-industrielle.





8201

Le centre d'appel
fait **peau neuve**
et devient **centre**
de contacts

Meyé tchoin



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

COMMISSION CHARGÉE DU SUIVI
DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT
ETAT TOGOLAIS – SICPA SA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES OPERATEURS CONCERNES PAR
LE MARQUAGE FISCAL SECURISE**

Dans le cadre de la protection du consommateur et de la lutte contre le commerce illicite et, conformément aux dispositions des articles 2 et suivants de l'arrêté interministériel n°005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017, les produits concernés par le marquage fiscal sécurisé notamment les eaux, les bières, les jus de fruits, les vins, les vermouths, les boissons alcoolisées ou non et les produits du tabac « ne pourront sortir des lignes de production ou entrer sur le territoire sans porter la marque fiscale sécurisée ».

A cet effet, il est requis des opérateurs économiques de procéder sans délai au marquage fiscal sécurisé de ces produits avant leur mise en consommation sur le territoire national.

Par ailleurs, en vue de garantir une égalité de traitement entre les produits fabriqués localement et ceux importés, et de renforcer la traçabilité desdits produits, il est recommandé aux importateurs des produits concernés par le marquage de se conformer scrupuleusement aux exigences du marquage à l'origine exceptionnellement à compter du 11 novembre 2024.

A partir de cette date, les produits non marqués à l'origine et ceux mis en vente sans être marqués seront réputés issus des circuits illégaux et feront l'objet de saisie.

Pour ce faire, la Commission invite les populations à la vigilance face aux produits non marqués.

Les contrôles rigoureux seront régulièrement effectués au cordon douanier et sur toute l'étendue du territoire national par les services compétents.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Pour toutes anomalies constatées veuillez appeler les numéros verts 8585 et 8280.



Fait à Lomé, le 22 octobre 2024

Esso-Wavana

Le Président de la Commission
Esso-Wavana Ahmed ADOYI

L'OTR À LA FIL

La procédure d'obtention de titre foncier au centre d'une conférence-débat

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a été mis à l'honneur, à l'occasion de la Journée du Partenaire, le jeudi 28 novembre 2024, dans le cadre de la 19e Foire Internationale de Lomé.



Cette journée spéciale a permis à l'OTR de renforcer sa proximité avec les visiteurs et exposants en mettant en lumière ses missions et services. L'événement a été marqué par une conférence-débat très attendue sur le thème : «La procédure d'obtention de titre foncier». Ce sujet, d'une importance capitale pour les opérateurs économiques et les particuliers, a suscité un vif intérêt, en raison de l'impact du titre foncier sur la sécurisation des biens immobiliers et les transactions foncières.

Animée par des experts de l'OTR, spécialistes du foncier, la conférence a offert une opportunité unique d'échanger sur les étapes clés pour obtenir un titre foncier, les documents requis, ainsi que les erreurs

données. À travers cette initiative, l'OTR réaffirme son engagement à accompagner les contribuables dans leurs démarches administratives, tout en sensibilisant le public sur l'importance de la régularisation foncière pour le développement économique du Togo.

Face à la montée des arnaques dans le domaine foncier, Kwami Obossou, directeur du Cadastre et de la Conservation foncière à l'Office Togolais des Recettes (OTR), a lancé un appel à la vigilance.

Il a exhorté les citoyens à respecter les procédures officielles d'immatriculation foncière afin de sécuriser leurs propriétés.

Ces escroqueries sont souvent orchestrées par des faussaires qui profitent de la méconnaissance des

sur l'importance de prendre les précautions nécessaires pour éviter de telles situations.

Il a rappelé que la procédure d'immatriculation est clairement définie et accessible à tous.

Celle-ci comprend plusieurs étapes essentielles :

Disposer d'un reçu de vente comme preuve de transaction.

Faire appel à un expert-géomètre pour certifier les limites et la position de la parcelle.

Se rendre au guichet du cadastre pour vérifier que le terrain n'est pas une réserve administrative, une rue ou une zone inondable.

Finaliser l'enregistrement et obtenir un titre foncier, qui confère un droit réel de propriété.

«Le titre foncier confère un droit réel de propriété sur le terrain», a précisé Kwami Obossou, soulignant son rôle crucial dans la sécurisation des biens fonciers.

Depuis 2015, le Togo a enregistré une augmentation significative des demandes de titres fonciers, passant d'environ 400 à plus de 13 000 par an.

Ce chiffre témoigne de l'importance que les citoyens accordent à la sécurisation de leurs propriétés.

Cependant, cette forte demande s'accompagne malheureusement d'une recrudescence des escroqueries foncières.

Pour prévenir ces abus, l'OTR invite les citoyens à respecter scrupuleusement les règles établies et à se rapprocher des services compétents pour toute démarche foncière.

Le respect de ces règles est essentiel pour éviter les litiges, sécuriser les droits de propriété et contribuer à la création d'un environnement foncier serein.

L.M.



courantes à éviter. Les participants ont également pu poser des questions auxquelles réponses précises sur les procédures en vigueur ont été

procédures administratives par les Togolais.

S'adressant directement aux contribuables, Kwami Obossou a insisté

Courtes contre la montre

Renforcement de la collaboration entre le DAGL et l'Union Européenne

Madame Zouréhatou KASSAH-TRAORE, Gouverneur du District Autonome du Grand Lomé s'est rendue le mercredi 27 novembre 2024 au siège de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, où elle s'est entretenue avec l'Ambassadeur, Monsieur Gwilym JONES. Entourés de leurs collaborateurs, le Gouverneur et l'Ambassadeur ont eu des échanges constructifs, à propos de la collaboration entre le DAGL et l'Union Européenne. Sollicitée par la Délégation de l'Union Européenne au Togo, cette rencontre a pour objectif de trouver des meilleures pistes de collaboration entre les deux Institutions. Madame le Gouverneur du DAGL a au cours des échanges, décliné certaines actions prioritaires qu'elle compte mener dans les prochains mois. « Il y a quelques années, notre capitale se faisait appeler 'Lomé la belle', mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons cette ambition de refaire de la ville de Lomé, la capitale des grands événements en Afrique de l'ouest. », a-t-elle déclaré. Après la rencontre de courtoisie à la Délégation de l'Union Européenne, le Gouverneur et l'Ambassadeur se sont rendus au Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Aképe. Construit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL), le CET a bénéficié du soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) et de l'Union Européenne. Environ 300 000 tonnes de déchets y sont traitées chaque année. Du pont bascule, à la zone d'enfouissement des déchets, en passant par la torchère et la zone de traitement du lixiviat, l'Ambassadeur Gwilym JONES et ses collaborateurs ont pu constater de visu, le travail qui se fait au Centre et ont salué l'importance de cette infrastructure qui répond aux défis liés à l'assainissement dû à l'urbanisation croissante du District Autonome du Grand Lomé.

Un budget en forte hausse

Le conseil des ministres a procédé mardi à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances pour l'exercice 2025, un document stratégique élaboré dans un contexte économique international marqué par des incertitudes croissantes. Malgré ces défis, le budget 2025 affiche des ambitions soutenues, témoignant de la résilience de l'économie togolaise. Le projet de budget a été conçu dans un environnement international difficile, caractérisé par un ralentissement économique mondial, dû à la persistance des crises géopolitiques, notamment le conflit entre la Russie et l'Ukraine, et la situation au Moyen-Orient, des conditions financières internationales plus strictes, impactant les investissements et l'endettement, des défis sécuritaires régionaux, liés aux menaces de terrorisme. Malgré ces vents contraires, l'activité économique reste dynamique. En 2024, le pays a enregistré une croissance de 6,6%, grâce à la mise en œuvre efficace des projets et réformes inscrits dans la Feuille de route gouvernementale. Les prévisions pour 2025 tablent sur une croissance encore plus élevée, atteignant 6,8%. Le budget de l'État pour 2025 s'équilibre en ressources et en charges à 2.394,2 milliards de francs de Fcfa, contre 2.179,1 milliards de francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation notable de 9,9%. Ce dynamisme budgétaire témoigne de la volonté du gouvernement de répondre aux attentes croissantes de la population, tout en soutenant les priorités nationales. Le volet social demeure au cœur du budget 2025, représentant 49,7% des dépenses budgétaires, contre 48% en 2024. Les efforts sont concentrés sur la protection des couches vulnérables, l'inclusion sociale et économique pour améliorer les conditions de vie des citoyens, la sécurité avec des ressources dédiées à la défense du territoire et à la protection des populations.

Le danger des proliférations pour la santé publique.

Depuis quelques temps, on observe une multiplication inquiétante de structures de soins privées, toutes catégories confondues, s'installant sans autorisation sur le territoire national. Malgré les efforts du Ministère de la Santé pour réguler ce phénomène, notamment par des rappels à l'ordre et la publication de listes des structures autorisées, cette pratique illégale persiste. Ce phénomène soulève de vives inquiétudes quant à la qualité des soins dispensés à la population. En effet, l'absence d'autorisation et de contrôle réglementaire expose les patients à des risques importants. Les structures illégales peuvent manquer de personnel qualifié, d'équipements adéquats et de protocoles de sécurité, mettant en danger la santé des patients. Il est crucial de rappeler que l'exercice de la médecine et des professions paramédicales en clientèle privée est strictement réglementé. L'article 180 du code de la santé et les dispositions réglementaires y afférentes, notamment la circulaire n° 095/2017/MSPS/CAB/SG/DGAS/DESR du 22 juin 2017, définissent clairement les conditions d'autorisation et les exigences à respecter pour garantir la sécurité et la qualité des soins. Face à cette situation, il est impératif de renforcer les mesures de contrôle et de sanction pour lutter contre l'installation anarchique des structures de soins. Des campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population sont également nécessaires pour les informer des risques liés à la fréquentation de structures non autorisées. C'est ainsi que le ministère a donné un ultimatum de six(6) mois pour les structures de santé qui sont dans les irrégularités. Passé ce délai, le Professeur DARRÉ dit qu'il va sévir. La santé de la population est un enjeu majeur. Il est donc indispensable de garantir que les soins dispensés soient de qualité et dispensés dans des structures respectant les normes en vigueur. La lutte contre l'installation anarchique des structures de soins est une priorité absolue pour protéger la santé de tous.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



Le Magnan Libéré
Hédomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

Besoin de VISIBILITÉ ?
FAITES-NOUS CONFIANCE!

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : ATTENTION AUX PRODUITS PÉRIMÉS

L'obligation d'intensifier les contrôles dans les marchés et supermarchés

Le 30 novembre 2024, Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI, ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale du Togo, a effectué une visite surprise dans les marchés d'Adawlato et d'Adidogomé à Lomé, accompagnée d'une équipe d'inspecteurs.



Cette initiative visait à contrôler les prix, la qualité des produits et les conditions de conservation des denrées alimentaires essentielles, notamment en période de fêtes où le déstockage massif peut entraîner la vente de produits périmés et dangereux pour la santé.

La ministre a rappelé aux opérateurs économiques l'importance du respect des réglementations sous peine de sanctions et a encouragé les consommateurs à privilégier les produits locaux pour soutenir l'économie nationale. Elle a également insisté sur la nécessité de garantir la sécurité et la santé des citoyens. Ces contrôles se poursuivront dans tout le pays.

Cette sortie inopinée a été pour la ministre, l'occasion de s'assurer du respect des réglementations en vigueur relatives notamment aux prix des produits, à leurs qualités, ainsi que le niveau de protection des denrées périssables pour garantir la santé et la sécurité des consommateurs. « En cette période de fêtes, les opérateurs économiques font du déstockage. Malheureusement, certains produits mis en vente se trouvent être des produits périmés, nuisibles à la santé. Nous avons profité de notre sortie inopinée pour vérifier les stocks et rappeler aux opérateurs que le non-respect des dispositions officielles est passible de sanctions. Notre démarche vise aussi à emmener les consommateurs à faire confiance aux produits locaux et à les acheter en priorité dans le cadre de leur approvisionnement dans l'optique de soutenir la croissance des entreprises », a indiqué Madame Kayi MIVEDOR-SAMBIANI.

Notons que ces actions d'inspection et de contrôle des marchés se poursuivront sur toute l'étendue du territoire national.

La période des fêtes de fin d'année rime le plus souvent avec la présence sur les marchés locaux des produits parfois de qualité douteuse, un danger pour la santé publique.

«Les opérations de contrôle vont s'intensifier et tous les contrevenants répondront rigoureusement de leurs actes conformément aux lois en vigueur dans le pays», a mis en garde Mme Mivédor-Sambiani, ministre du

commerce lors d'une décente samedi sur le grand marché de Lomé.

Dans la foulée des échanges, les commerçants ont été conviés à mettre en œuvre la solution automatisée de marquage (SAM). Une option pour lutter contre des pratiques telles que la contrefaçon, le commerce illégitime et les importations frauduleuses. Depuis le 04 novembre dernier, les contrôles de conformité ont débuté dans le pays sur la catégorie de produits moment soumis à la SAM, notamment les boissons alcoolisées, les sucreries, les tabacs et les jus de fruits.

Une application mobile a d'ailleurs été développée et mise à la disposition des consommateurs afin de s'assurer facilement de la qualité des produits à acheter.

Les fêtes de fin d'année approchent et de façon inquiétante, un avertissement majeur est lancé à l'ensemble de la population togolaise : attention aux produits périmés qui inondent souvent les marchés pendant cette période festive. Les autorités et les associations de consommateurs appellent à une vigilance accrue pour éviter des conséquences graves sur la santé publique.

Une menace récurrente

Chaque année, les marchés sont envahis par des produits à bas prix mais de qualité douteuse, notamment des boissons et liqueurs alcoolisées, des boîtes de conserve, des friandises et autres denrées alimentaires. Ces produits, souvent périmés ou mal conservés, présentent un danger réel pour la santé des consommateurs, avec des risques allant de simples intoxications alimentaires à des problèmes de santé beaucoup plus graves.

Des contrôles renforcés

Pour lutter contre ce fléau, les autorités togolaises intensifient les contrôles sanitaires sur les produits vendus dans les échoppes, supermarchés et autres points de vente. Des inspections inopinées sont organisées afin de retirer du marché les produits non conformes. Cependant, la responsabilité individuelle reste primordiale.

Les bons réflexes à adopter

Pour éviter les mauvaises surprises, voici quelques conseils pratiques pour les consommateurs : Vérifier les dates de péremption : Prenez le temps de lire attentivement les étiquettes des produits avant tout achat. Observer l'état des emballages : Évitez d'acheter des produits dont les boîtes sont bosselées, rouillées ou dont les emballages semblent endommagés.

Privilégier les points de vente fiables : Préférez les commerçants réputés pour leur sérieux et leur respect des normes sanitaires.

Signaler les produits suspects : En cas de doute, n'hésitez pas à informer les services de contrôle ou les associations de consommateurs.

Un appel à la vigilance collective : Les fêtes de fin d'année sont syno-

nymes de partage et de convivialité, mais elles ne doivent pas se transformer en drame sanitaire. Chacun est appelé à jouer un rôle actif dans la lutte contre la consommation de produits périmés. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que ces moments festifs se déroulent dans la sécurité et la joie.

Tassou B.

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE INNOVANTE ET DURABLE
Le Togo explore les petits réacteurs modulaires (SMR)

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, le 02 décembre 2024 à Lomé, une cérémonie de signature d'accord de production d'électricité à base de microréacteurs nucléaires entre le Togo et société américaine Nano Nuclear Energy.



Animé par une détermination sans faille à relever les défis énergétiques et à assurer un accès universel à une énergie fiable, abordable et durable, le chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, a pris la décision stratégique d'exploiter les avancées technologiques offertes par les petits réacteurs modulaires (SMR).

Cette technologie novatrice et prometteuse se présente comme une solution idéale pour renforcer la capacité de production électrique du Togo, répondant ainsi aux besoins énergétiques croissants du pays tout en minimisant les impacts environnementaux.

Le président de Cambridge Nuclear Energy Centre (CNEC) s'est félicité de la signature de cet accord de partenariat.

« Très heureux d'être ici à Lomé pour lancer officiellement la relation entre la République Togolaise et Nano Nuclear Energy, qui est une force de systèmes de micro-réacteurs nucléaires. » a déclaré Monsieur Ian Farnan.

Actuellement, environ 70% de la population togolaise bénéficie de l'accès à l'électricité, principalement dans les centres urbains. Cependant, pour répondre à la croissance de la demande énergétique des populations et des entreprises industrielles, la diversification des sources d'énergie est cruciale.

À cet égard, les petits réacteurs modulaires (SMR) offrent une al-

ternative modulable et progressive qui permettrait non seulement de satisfaire la demande énergétique croissante du pays, mais aussi de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés, tout en minimisant les impacts environ-



mentaux. Les petits réacteurs modulaires (SMR) représentent une avancée technologique majeure avec des caractéristiques de sûreté et de sécurité optimisées. Ils génèrent également peu de déchets comparativement aux réacteurs nucléaires traditionnels, s'inscrivant ainsi dans une démarche de durabilité. Leur intégration dans le mix énergétique togolais pourrait renforcer la rési-

lience énergétique du pays tout en soutenant la croissance économique et la création d'emplois qualifiés.

Pour maximiser les bénéfices des SMR, le Togo envisage de développer les compétences nécessaires pour maîtriser ces technologies avancées et gérer les déchets de manière sûre et responsable. La transparence et l'inclusion des populations locales et des parties prenantes seront essentielles pour assurer une acceptabilité sociale optimale du projet.

Pour accompagner cette dynamique, Son Excellence le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a décidé la création de la « Togo Atomic Energy Commission » (TAEC) qui sera chargée de la promotion des applications pacifiques et civiles des Sciences et Technologies nucléaires.

De plus, l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire conforme aux normes internationales de sûreté et de sécurité est indispensable pour encadrer le développement et l'exploitation des SMR. La coopération internationale et la mobilisation de financements adéquats joueront également un rôle clé dans la réalisation

de ce projet ambitieux. En explorant le potentiel des petits réacteurs modulaires (SMR), le Togo affirme sa volonté de s'engager résolument dans une transition énergétique durable et exemplaire. En relevant les défis et en saisissant les opportunités offertes par les SMR, le Togo peut se positionner comme un modèle de développement énergétique responsable et inclusif en Afrique de l'Ouest.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'APEGEF : Un Bilan Positif et des Perspectives Prometteuses

L'Association des Pasteurs et Évangélistes de la Génération de Feu (APEGEF) a tenu son assemblée générale ordinaire, le jeudi 28 novembre 2024, au CCL dans la commune d'Agoè-Nnyivé. Cet événement a été l'occasion de faire le point sur les actions menées et d'anticiper l'avenir de l'association.



Les membres ont pris connaissance des diverses réussites de l'année, soulignant une dynamique positive ainsi que des défis résiduels à surmonter. Ces réflexions ont permis d'établir des résolutions et d'identifier des perspectives pour amplifier l'impact de l'association. Le président national de l'APEGEF, Apôtre Paul Koffi Kpodonou, a exprimé sa satisfaction quant à la tenue des assises de l'association, soulignant que les recommandations formulées sont essentielles pour orienter l'APEGEF vers un avenir prometteur. Parmi les défis envisagés pour l'année prochaine, l'installation d'antennes à l'échelle nationale est primordiale, car elle permettra de renforcer le rôle des hommes de Dieu dans l'éducation et la sensibilisation des populations aux valeurs sociales, es-

sentielles pour instaurer la paix au Togo. « J'invite les membres à faire preuve de professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission, tout en implorant la bénédiction divine sur l'association et ses membres » a exprimé l'apôtre Kpodonou. Les rapports d'activités et financiers ont été approuvés à l'unanimité, renforçant la transparence et la confiance au sein de l'organisation. La nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en la personne de M. Ezechiel Aglamey, a été un pas décisif vers une plus grande transparence financière et une collaboration renforcée entre les membres.

Présentation du Projet 2025 :

Le projet 2025, présenté par Rév. Yolande Azanlekor, vise à apporter un soutien significatif aux plus dé-

munis, en mettant l'accent sur l'assistance aux enfants orphelins et aux prisonniers, ainsi qu'à l'organisation de séminaires éducatifs.

Importance de la Sensibilisation et de l'Engagement Communautaire
Le Secrétaire général, Rév. Lonlon Ameblé Hiheglo, de son côté, a insisté sur l'importance d'un engagement accru de chaque membre et sur la nécessité de surmonter la lenteur observée à certains niveaux, soulignant qu'une sensibilisation accrue et une motivation collective sont cruciales pour faire évoluer l'association.

« Cette année, notre budget présente des défis financiers notables que nous devons aborder sérieusement, notamment en raison des dettes accumulées. L'absence de partenaires solides, couplée à des cotisations irrégulières de la part de certains pasteurs, a considérablement limité nos ressources. De plus, l'impact persistant de la pandémie de Covid-19 a aggravé notre situation, rendant difficile la gestion et l'évolution de nos activités financières. Ces circonstances jouent un rôle significatif dans notre capacité à réaliser les projets et objectifs que nous avons en tête. C'est pourquoi nous lançons un appel sincère à tous les volontaires, afin qu'ils se joignent à nous comme partenaires pour soutenir notre vision. Nous nourissons l'espoir que, grâce à une collaboration accrue, nous pourrions bâtir un avenir financier meilleur et durable » a expliqué la SG de l'APEGEF.

La rencontre s'est clôturée par une cérémonie de remise de certificats d'honneur, récompensant l'implication des membres dans la mission de l'association, renforçant ainsi leur esprit de communauté.

Ce moment s'est déroulé dans une

ambiance de prière et de louanges, affirmant l'unité et la détermination des participants à poursuivre leur mission avec passion et dévouement.

Tata Sylvie

RELIGION : Le Prophète Kacou Philippe attendu au Togo en 2025

Longtemps suivi sur les réseaux sociaux et médias à travers ses multiples actions de délivrance et de guérison, le Prophète Kacou Philippe sera finalement proche des populations. Le messager de Dieu sera au Togo en juillet 2025 où il va tenir plusieurs conférences publiques d'évangélisation et de guérison à Lomé ainsi qu'à l'intérieur du pays.

L'annonce de sa prochaine tournée mondiale a été donnée lundi 2 décembre 2024, au travers d'une conférence de presse animée par deux de ses missionnaires venus de la Côte d'Ivoire en présence de plusieurs autres disciplines présentes sur le territoire togolais, soutenu par l'apôtre Akaré Raymond.

Kacou Philippe est présenté comme un Prophète-messager à l'image de ceux de la Bible et envoyé par Dieu pour la génération actuelle. Ayant débuté son ministère depuis fort longtemps, Kacou Philippe, a passé plus de deux décennies dans son pays la Côte d'Ivoire sans mettre un seul pied dehors dans le cadre de cette mission pour Dieu. Plus de 20 ans après, l'homme s'appête à se lancer dans une tournée mondiale qu'il entame le 24 avril 2025, par l'Afrique du Sud. Sur la liste des pays retenus, figure en bonne place, le Togo.

« Le Prophète Kacou Philippe viendra au Togo ici pour faire tout genre de miracles. Les morts doivent ressusciter à nouveau aujourd'hui, les paralytiques doivent marcher, les aveugles doivent voir, les sourds doivent entendre, les muets doivent parler, les sidéens doivent guérir...toute les maladies devant lesquelles la santé recule, il faille que Dieu puisse monter qu'il est le Dieu tout puissant dont rien ne lui est impossible », a indiqué Toussaint Coulibaly, disciple du prophète, à la presse.

Mais d'abord, partout où il passera, le Prophète Kacou Philippe va rencontrer les leaders religieux de ces pays avec qui, il aura des séances de travail et de partage. Très suivi dans les quatre coins du monde, l'homme mettra son onction au service des populations meurtries par le don que Dieu lui a accordé. Ce sera l'unique occasion pour les togolais de le rencontrer personnellement.

Il sera essentiellement question au cours de sa visite au Togo, d'organiser à Lomé et à Kara avec possibilité d'aller à Atakpamé et Dapaong des campagnes d'évangélisation et des services de guérison pour les malades. La particularité du Prophète Kacou Philippe est que tous ses services sont gratuits. Il s'agit en effet d'un don divin reçu gratuitement de Dieu que l'humanité doit aussi bénéficier gratuitement. « Le Togo et ses enfants ont besoin de cet événement glorieux et spirituel



pour ne pas être en marge de la grâce que le Seigneur a accordée au prophète Kacou. Comme Jérusalem s'est levée pour acclamer le Seigneur, que le Togo se lève également et acclame le prophète », a déclaré l'apôtre Benjamin Akobé, un autre disciple du prophète.

Le mouvement religieux de Kacou Philippe, né en Côte d'Ivoire, compte aujourd'hui des adeptes dans de nombreux pays, notamment en Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie, grâce à la diffusion en ligne de ses messages.

Né en décembre 1972 de parents illettrés, Kacou Philippe a quitté l'école très tôt pour devenir manœuvre sur des chantiers de construction. En avril 1993, sa vie a pris un tournant radical lorsqu'il affirme avoir vécu une série d'apparitions surnaturelles. Ces expériences, qui incluent la vision d'un ange et d'un agneau descendant du ciel, constituent le socle de son ministère.

Selon ses dires, le 24 avril 1993, l'agneau lui a parlé dans une langue inconnue, et il a ensuite vécu une expérience extracorporelle où son âme aurait fusionné avec celle de l'ange et de l'agneau. À son retour dans son corps, il affirme avoir reçu une mission divine.

Ce n'est qu'en juillet 2002 qu'il commence à prêcher, conformément à la promesse de 1993 qui lui avait été faite : « Au temps marqué, tu comprendras et tu enseigneras ce que tu n'as pas appris. » Ses enseignements reposent sur trois grandes visions : la descente de l'agneau et de l'ange, la vision du changement, et la vision de la vie éternelle.

Le passage de Kacou Philippe au Togo s'annonce comme un événement spirituel majeur, suscitant espoir chez les fidèles et les malades.

Daniel

SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS DES SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES :

L'ARCEP implique davantage les professionnels de médias

Un séminaire d'information et de sensibilisation sous le thème « L'ARCEP à l'écoute des consommateurs des services de communications électroniques », a réuni ce mercredi 27, novembre 2024 à Tsévié (35 kilomètres au nord de Lomé), une cinquantaine de professionnels de médias.



Cette rencontre vise à renforcer les capacités des participants venus des préfectures d'Agoè, du Golfe, de Zio et de Yoto afin de les amener à sensibiliser à leur tour, les consommateurs pour qu'ils aient l'arme nécessaire pour pouvoir revendiquer leurs droits.

« Pour nous, il est nécessaire d'échanger, de donner des éléments techniques pour permettre aux professionnels de médias, de mieux sensibiliser la population. Il y a une relation intrinsèque entre le droit de la consommation et le droit de la

concurrence. Donc un consommateur averti peut valablement influencer la concurrence. Pour le faire, il faut qu'il soit formé et informé. Le professionnels de médias est le vecteur par lequel l'ARCEP veut atteindre un plus grand nombre de consommateurs », a indiqué Tabati Francis, Chef service contentieux et protection des consommateurs à l'ARCEP.

Il a également fait savoir que l'une des missions de l'ARCEP est de protéger et de défendre les intérêts des consommateurs. « Dans la loi sur les

communications électroniques, l'ARCEP a une mission fondamentale, assurer un service de qualité à un tarif raisonnable pour les abonnés », a précisé Tabati Francis.

Les missions de l'ARCEP, les questions tarifaires, la protection des consommateurs, les procédures à suivre pour porter plaintes, la gestion des plaintes, la qualité des services sont entre autres thématiques abordées au cours de la rencontre.

« En tant que consommateur et surtout professionnels de médias, il est important de comprendre le langage qui gouverne le monde des télécommunications, mieux cerner les missions de l'ARCEP, cette institution qui joue un très important dans la régulation des télécommunications au Togo. Cette journée d'échange va donc permettre à nous, professionnels de médias, de s'informer davantage, de se familiariser avec des concepts qui ne sont pas propre à nous », a souligné Fabrice Pêchezi, président de l'OTM

Notons que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre l'ARCEP, les consommateurs et les professionnels des médias



HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi :
07h30 à 17h30

Samedi :
08h00 à 16h00

Tchalé, les parcs
de voitures
d'occasion s'ouvrent
à quelle heure ?

De lundi à vendredi :
07h30 à 17h30
et les Samedis :
07h30 à 16h00